



HAL
open science

Licence professionnelle Ingénierie du traitement des pollutions et des déchets industriels

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Ingénierie du traitement des pollutions et des déchets industriels. 2011, Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA. hceres-02038123

HAL Id: hceres-02038123

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038123v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

ACADÉMIE : REIMS

Établissement : Université de Reims - Champagne-Ardenne

Demande n° S3LP120002946

Dénomination nationale : Production industrielle

Spécialité : Ingénierie du traitement des pollutions et des déchets industriels (ITRAPOL)

Présentation de la spécialité

Ouverte en 2005, cette licence professionnelle est portée par l'IUT de Reims-Chalons-Charleville, en association avec l'UFR des sciences exactes et naturelles et en partenariat avec le lycée Libergier et le GRETA de Reims ainsi qu'avec l'entreprise Industrie, environnement, sécurité (IES). Les enseignements ont lieu sur Reims. Elle vise à former des collaborateurs techniques dans le domaine du traitement des pollutions et des déchets liés aux procédés industriels et dans le domaine de la maîtrise de l'énergie. Ils doivent être aptes à analyser les rejets polluants, à concevoir des procédés de retraitement ou de stockage, à conseiller et accompagner les entreprises. Les métiers visés appartiennent au domaine de l'environnement et de la sécurité, de la gestion des déchets, de la gestion d'unité de dépollution... Les emplois se situent dans les collectivités, les entreprises industrielles, les laboratoires, les bureaux d'études, les organismes de contrôle. Les étudiants peuvent valider en cours d'année le C2I niveau I et le TOEIC. Bénéficiant d'une bonne attractivité (quatre candidats pour une place), le recrutement est dominé par les titulaires de diplômes professionnels à Bac+2. Cette spécialité accueille aussi un petit contingent de stagiaires de la formation continue. Elle n'est pas ouverte en alternance.

Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	22
Taux de réussite	98 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	5 %
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	86 %
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (2008 - 2009)	61,50 % - 63 %

Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le bilan présenté est celui d'une licence bien installée dans un créneau professionnel fortement demandeur. En quelques années, cette formation a su trouver un public et aussi se doter d'un efficace adossement professionnel qui non seulement contribue à la formation des étudiants mais aussi, facilite leur insertion.

Le projet pédagogique est parfaitement conforme aux objectifs fixés en commun avec les représentants des milieux professionnels. Ces derniers sont associés aux divers niveaux de la formation. Le choix a été fait de développer des partenariats directs avec entreprises (parfois formalisés) plutôt qu'au niveau des organisations. On peut penser que cette seconde voie pourrait utilement compléter la première. Les professionnels sont présents aux diverses étapes de la formation, en particulier à travers les stages et projets tuteurés et le pilotage du diplôme. Si leur participation aux enseignements dépasse un peu le minimum réglementaire, elle pourrait être utilement renforcée.

Ce projet de formation, fortement professionnalisé, est servi par une équipe pédagogique diversifiée et équilibrée. Soulignons la très bonne mutualisation des compétences apportées par chacun des partenaires impliqués dans la licence.

Le pilotage de l'équipe pédagogique et celui assuré par le conseil de perfectionnement, montrent tous deux une bonne capacité à utiliser les retours d'expérience et les évaluations dans une démarche d'amélioration continue. Cette réactivité est un point fort dans un environnement professionnel très évolutif. On ne doute pas que la réflexion entamée sur une ouverture en alternance soit menée à bien dans un délai normal.

L'attractivité de la formation est tout-à-fait satisfaisante car elle permet une bonne sélectivité garantissant de bons taux de réussite et aussi, une certaine diversité des publics malgré une logique domination des titulaires de DUT et BTS. L'aire de recrutement est importante et il est bon de souligner l'intégration de quelques étudiants étrangers. De plus, l'ouverture à la formation continue, même si l'effectif est limité, permet un utile brassage entre les divers types d'étudiants.

L'insertion professionnelle est quant-à-elle plus difficile à cerner ; d'abord, parce que la qualité des informations fournies n'est guère homogène et rend parfois leur interprétation difficile, mais aussi parce que les résultats sont contrastés. D'un côté, les dernières enquêtes donnent un niveau d'insertion un peu supérieur à 60 %, ce qui n'est ni excellent ni mauvais ; d'autre part, la liste des emplois occupés et les temps de recherche d'emploi donnent une image des plus favorables. De fait, le seul point un peu inquiétant est la tendance à la poursuite d'études (37 % pour la dernière promotion) qu'il conviendra d'analyser rapidement afin d'éviter une dérive pouvant vite devenir dangereuse. Améliorer le suivi des diplômés est un chantier à ne pas négliger lors du prochain contrat.

Le dossier fourni permet une évaluation aisée d'autant que l'auto-évaluation a été conduite avec sérieux et efficacité, puisque de nombreux points ont été améliorés et bien des réponses données.

- Points forts :
 - La bonne adéquation aux besoins du milieu professionnel.
 - La bonne mutualisation des compétences des structures partenaires.
 - Des partenariats professionnels efficaces.
 - La bonne réactivité du conseil de perfectionnement.
 - La bonne attractivité.
 - La bonne adéquation emploi-formation.

- Points faibles :
 - La tendance croissante aux poursuites d'études.
 - Le suivi des diplômés à parfaire.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait que le conseil de perfectionnement explore rapidement la possibilité d'une ouverture à l'alternance. La tendance croissante aux poursuites d'études devait être analysée avec soin et le suivi des étudiants devenir plus efficace en associant la démarche de proximité conduite au niveau spécialité et celle au niveau établissement. Un renforcement de la présence des intervenants professionnels dans l'enseignement serait souhaitable.